DOUTES

RAISONNABLES

D'UN

MARGUILLIER

DE LA PAROISSE DE S. ETIENNE-DU-MONT.

Sur le problême proposé par M. Patte, *Architecte, concernant la construction de la coupole de l'Eglise de Sainte-Genevieve.*

[Jean RONDELET]

A AMSTERDAM,

Et se trouve A PARIS,

Chez JOMBERT fils, Libraire, rue Dauphine.

M. DCC. LXX.

LETTRE

DE M. C*****

*A M. D***, ancien Commissaire des Pauvres de la Paroisse de la Magdeleine.*

NOUS nous sommes alarmés trop tôt, mon cher confrere; le Mémoire de M. *Patte* ne devoit pas nous effrayer si fort; je l'ai lu avec attention, & je ne l'ai pas trouvé, à beaucoup près, aussi judicieux qu'il nous l'avoit paru d'abord. Je suis même étonné que nous ayons été si près de tomber dans le piege; nous aurions dû nous en défier dès l'avant-propos. Ecoutons parler M. *Patte.*

Quelque peu vraisemblable qu'il soit que l'on ait entrepris une coupole aussi importante que celle de la nouvelle église de Sainte-Genevieve, sans avoir donné à ses principaux supports, les proportions convenables pour assurer sa solidité, &c. Cela est donc en effet hors de vraisemblance, sur-tout de la part d'un architecte célebre & expérimenté comme M. *Soufflot*: c'est donc une raison pour être sur

nos gardes, & pour former des doutes très-obſtinés, malgré le défaut de permiſſion de la part de M. *Patte ;* car il ajoute : *c'eſt ce dont il ne ſera guere permis de douter, après la lecture de ce mémoire.* Cependant, ce qui pourra vous paroître ſingulier, c'eſt dans ce mémoire même que je trouve de quoi les fonder.

Si quelqu'un, dit-il, *venoit ſérieuſement propoſer d'élever ſur un mur iſolé, de trois pieds neuf pouces d'épaiſſeur, & de quatre-vingt pieds d'élévation, un autre mur de plus de huit pieds d'épaiſſeur par le bas, & de quarante pieds de haut, avec l'obligation de faire encore ſoutenir à l'extrêmité la pouſſée de deux grandes voûtes, il ne pourroit à coup ſûr y avoir qu'une voix pour condamner un pareil ouvrage.* Cela eſt évident, & c'eſt juſtement ce qui fonde mon doute. Il faut qu'il y ait là quelque *quiproquo*, de la part de M. *Patte ;* pareille abſurdité n'eſt ſûrement point l'idée de M. *Souflot* : nous l'avons vu ſouvent à ſon bâtiment, & nous ne nous ſommes point apperçus qu'il eût perdu l'eſprit. Il faut enfin que M. *Patte* n'ait pas compris, ou n'ait pas voulu comprendre, le projet de M. *Souflot.*

C'eſt bien le cas de dire (comme mon fils qui fait ſa philoſophie, & qui devient un fort joli ſujet) qui prouve trop ne prouve rien. D'abord, j'y crois appercevoir quelques petites fauſſetés. Il n'eſt pas exactement vrai que ces piliers

n'aient que trois pieds neuf pouces d'épaiſſeur; il y faut ajouter la valeur des colonnes qui flanquent les angles de ces prétendus murs, qui ſont réellement de fort gros piliers. Il eſt encore moins vrai qu'ils ſoient iſolés, puiſque à l'endroit qui doit ſouffrir quelque pouſſée, ils ſont accôtés par quatre grands arcs, dont les effets réciproques ſe détruiſent les uns & les autres, & ſe réduiſent à zéro entr'eux, mais non pas quant à la ſolidité qu'ils donnent à ces piliers. Enfin, il eſt faux que ce mur au-deſſus, qu'on veut ſuppoſer avoir au moins huit pieds d'épaiſſeur, doive ſoutenir à ſon extrêmité la pouſſée de deux grandes voûtes; vous le verrez dans la ſuite. De plus il ſe pourroit que ces huit pieds d'épaiſſeur, qu'on veut exiger, ne fuſſent qu'un rêve du critique: nous avons tout lieu de croire que le projet n'eſt point de le faire à beaucoup près auſſi épais. Enfin cette comparaiſon a tout l'air d'une exagération hazardée pour frapper le lecteur; nous ſçavons que c'eſt la ruſe ordinaire des avocats qui plaident de mauvaiſes cauſes.

Eſt-il bien vrai qu'on ne puiſſe ſe diſpenſer de donner au moins huit pieds d'épaiſſeur au bas de la tour du dôme qu'il s'agit d'élever au centre de l'égliſe de Sainte-Genevieve? M. *Patte* paroît le croire; mais il ſemble encore plus évident que M. *Souflot* n'en croit rien. En ſuppoſant, s'il étoit poſſible, les autorités égales, &

ce ne ſeroit point faire tort à M. *Patte*, puiſqu'il eſt de fait que M. *Souflot* a déjà bâti à Lyon un grand dôme, & pluſieurs voûtes conſidérables & très-ſolides; ce qu'on ne peut pas dire de M. *Patte*, qui n'a dévoilé encore qu'une théorie aſſez commune : dans cette ſuppoſition, dis-je, il s'enſuivroit toujours que nous devrions reſter dans le doute, & attendre la déciſion des maîtres de l'art.

Mais je ſuis guéri de mes doutes, & j'eſpere que vous le ſerez bientôt des vôtres. Je ſouhaiterois même que M. *Patte* eût un peu moins compté ſur ſa perſpicacité; & je lui dirois, en me ſervant en partie de ſes expreſſions (pag. 8) : *avant de* critiquer *les dimenſions des piliers du rez-de-chauſſée d'une égliſe deſtinée à porter une coupole, il faut auparavant décider*, non-ſeulement *le diametre de ſa tour*, mais encore s'il y a effectivement ce que l'on peut appeller une tour, *ſa décoration*, & ſur-tout *ſon épaiſſeur*, non pas relativement à quelques exemples qu'on a vus, qui peut-être ſont dans un cas tout différent, mais en s'inſtruiſant à fond du projet de l'architecte, & des moyens qu'il ſe propoſe d'employer. Il faut, ajoute-t-on, connoître *la courbe* & le poids de ſa voûte, ou de ſes voûtes : or c'eſt ce que M. *Patte* avoue dans tout ſon mémoire qu'il ne connoît point, ou ſeulement ſur des gravures en petit, faites ſans régularité, ſans éclairciſſe-

ment de la part de l'architecte, & uniquement pour ſatisfaire à la curioſité prématurée du public. Mon avis eſt qu'il faudroit des connoiſſances plus ſolidement établies, pour hazarder un raiſonnement critique, & ſavoir mieux ce dont on parle. *En uſer autrement*, comme dit très à propos M. *Patte*, *c'eſt opérer au hazard.*

Sans entrer en diſcuſſion ſur la courbe, que M. *Patte* convient qu'il ne connoît point, que je connois encore moins, & d'ailleurs qui n'eſt pas du reſſort d'un marguillier, il m'eſt permis de remarquer qu'au défaut de cette connoiſſance, M. *Patte* ſubſtitue une coupole & une courbe de ſa façon : conclurons nous de-là auſſi hardiment, & ſur la ſeule foi de M. *Patte*, qu'une courbe différente de celle qu'il adopte, tomberoit néceſſairement dans l'inconvénient du peſant ou du meſquin ? Je me défie un peu de ſes déciſions. De plus, les loix poſées par *Fontana*, ſont-elles ſi inviolables, qu'on ne puiſſe s'en écarter ſans pécher ? *Hipocrate* dit oui, mais *Galien* dit non ; tout cela eſt fort douteux : cependant ce ſont les grandes preuves que M. *Patte* croit ſi évidentes, qu'il n'imagine pas qu'on puiſſe les révoquer en doute.

A les bien peſer, elles ne prouvent autre choſe, ſinon qu'*une voûte ſphérique ou ſphéroïde, dont on connoît la courbe*, ce que M. *Patte* ne connoît pas du projet de l'égliſe de Sainte-Gene-

vieve ; le poids dont elle doit être chargée à ſon ſommet, ce qu'il ne connoît pas davantage, ſelon les principes de *Fontana*, exigeroient tels contrefors, telle épaiſſeur, &c... Mais il reſte à ſavoir ſi depuis *Fontana*, & même avant lui, on n'avoit point trouvé le ſecret de produire les mêmes effets, par des moyens plus hardis, plus ingénieux, moins diſpendieux & tout auſſi ſolides.

Se décider avant que de s'en être inſtruit, me paroîtroit téméraire, & même ridicule ; & ce ne ſeroit point aſſez de quatre ou ſix exemples, car un ſeul dôme qui auroit été exécuté avec ſolidité par d'autres principes, détruiroit toute la prétendue néceſſité de ſe ſoumettre aux regles précédemment adoptées ; & malheureuſement pour M. *Patte*, il en exiſte pluſieurs, qu'apparemment il n'a pas vu, & qu'on lui montrera.

Il me ſemble que c'eſt la même choſe que ſi quelqu'un, après avoir vu le grand eſcalier du palais du Luxembourg, qui eſt porté ſur des piliers, s'écrioit que tout va tomber, en voyant celui des Thuilleries dans la cour des Princes, ou mieux encore, celui que vient de faire exécuter M. *Challegrain* à l'hôtel de Saint-Florentin.

Mais ce n'eſt pas encore là le point de la queſtion, ni la véritable fauſſe lueur dont M. *Patte* ſe ſert pour nous éblouir ; voici ce que c'eſt. La coupole qu'il nous démontre avec un ſi bel étalage de ſcience, n'a nul rapport avec ce que M

Souflot veut exécuter. L'illuſion paroît groſſiere, dès qu'on s'eſt placé au point néceſſaire pour l'appercevoir ; & ſi je n'étois pas auſſi bon que je le ſuis, je croirois qu'on ne peut l'avoir préſentée de bonne foi. Par-tout on nous parle de la tour qui doit porter ce dôme, de la réſiſtance qu'elle doit avoir pour le ſoutenir ; & d'après le tracé que M. *Patte* lui-même en donne, on voit que cette premiere coupole, ou ſphérique, ou comme on voudra l'imaginer, n'eſt point au haut de cette prétendue tour, mais en bas : ainſi, tous les beaux raiſonnemens & les calculs algébriques, ſur l'épaiſſeur que le mur de cette tour doit avoir pour réſiſter à la pouſſée de cette voûte, tombent d'eux-mêmes. Que de ſcience, que de peines perdues ! Il ne faut donc plus conſidérer ce mur, que comme portant la ſeconde voûte, laquelle étant fort élevée, d'une courbe différente & en tiers point, eſt d'une toute autre nature, & n'exige pas les mêmes réſiſtances. Que devient cette néceſſité ſi indiſpenſable, d'un mur de plus de huit pieds d'épaiſſeur, qu'on nous avoit annoncé avec tant d'emphâſe ?

J'obſerve auſſi, qu'outre que nous ne ſavons pas, ni M. *Patte* non plus, de quoi ſeront conſtruites ces voûtes, & s'il n'y entrera pas quelques parties de charpente, qui en diminueroient ou détruiroient la pouſſée, la premiere voûte qu'on nous veut faire regarder comme très-pe-

ſante, eſt toute percée de grandes lunettes, qui en ſoulagent ſi conſidérablement le poids, qu'elle pourroit ne demander que la moitié des forces qu'exigeroit une coupole pleine. Joignez à cela qu'elle a des côtes, qui vraiſemblablement en feront la force & le poids principal, & que les entre-deux peuvent être conſtruits ſi légérement, que tous les ſoutiens demandés par M. *Patte*, ſeroient non-ſeulement ſuperflus, mais encore ridicules, & marqueroient dans l'architecte une ignorance profonde.

J'obſerve de plus, que M. *Patte* paſſe ſous ſilence, ou parle ſi leſtement des réſiſtances & des points d'appui que M. *Souflot* a entre ſes piliers, ſes pendentifs, & les murs extérieurs de ſon égliſe, qu'il ſemble croire qu'il ſuffit de les déprimer pour détruire leur force ; elle eſt cependant très-réelle. Je ne veux pas croire que cela ſoit fait à deſſein ; néanmoins on pourroit attribuer cette réticence à ignorance ou à malice.

Penſons plus avantageuſement. M. *Patte* donne difficilement ſa confiance, & volontiers tâche d'inſpirer aux autres les mêmes inquiétudes ; n'a-t-il pas tenté de perſuader, à l'égard de votre égliſe de la Magdeleine, que la partie près du centre étoit inexécutable ? Heureuſement, ſes inquiétudes n'ont pas été auſſi contagieuſes qu'il l'avoit penſé ; on ne s'eſt point alarmé, & l'on a continué. On en fait de même à Sainte-Gene-

vieve ; on a repris le travail, & l'on ſuit les projets de M. *Souflot*, malgré l'amertume de la critique de M. *Patte*.

En effet, n'eſt-il pas viſible qu'on nous exagere (pag. 11) les poids énormes que la voûte de Sainte-Genevieve ſera contrainte de porter, ſans ſavoir ſi M. *Souflot* a abſolument deſſein de lui faire porter tant de choſes ? *Il faut*, dit-on, *qu'elle ſoit en état de ſoutenir une couverture de plomb*. Mais l'idée de pyramide qu'elle préſente dans la médaille, ne l'exige point ; & M. *Patte* ſçait très-bien, du moins à ce que je crois, qu'on peut couvrir autrement & plus légérement qu'en plomb. On nous effraye de la peſanteur de la lanterne ; cependant nous ignorons, & M. *Patte* auſſi, avec quelle délicateſſe & quelle légéreté on ſe propoſe de la conſtruire ; on n'oublie pas même le poids de la neige, qu'on veut apparemment nous faire regarder comme fort conſidérable. Au reſte, ſi les épaiſſeurs de ce qui eſt porté, ne ſont que ce qu'il convient qu'elles ſoient, pour être ſupportées par les piliers qui ſont au-deſſous, comme il paroît par le deſſein que M. *Patte* lui-même nous expoſe, & dont il nous donne l'eſtampe, comme le véritable projet de M. *Souflot*, préſenté au roi, nous avons tout ſujet de nous tranquilliſer.

Mais pourquoi M. *Patte* ſe tourmente-t-il, & nous donne-t-il l'alarme mal à propos ? Eſt-ce

dans le deſſein de paſſer pour grand architecte ? Il pouvoit ſe contenter de nous dire qu'il l'étoit, nous l'aurions cru ſur ſa parole. Ignore-t-il que la plupart des marguilliers de Paris n'en demandent pas davantage aux architectes qu'ils emploient ? Ne ſommes-nous pas toujours prêts à recevoir quiconque ſe préſente, pourvu qu'il ſoit protégé par quelques-uns de nos membres, & que l'ouvrage n'ait pas déja été accordé à un autre ? Car à cet égard, nous nous piquons de probité. Seroit-ce ici un cas de cette eſpece ? Non, je ne ſaurois ſuppoſer qu'il y ait des gens, dont le plaiſir eſſentiel ſoit de tenter d'enlever les ouvrages à ceux qui les ont commencés.

Revenons à l'architecture : où M. *Patte* a-t-il pris ce qu'il nous annonce comme un principe inconteſtable, que tout doit être élevé, depuis les plus baſſes fondations juſqu'au faîte, avec empattement en retraite ou en talud ? S'il étoit vrai, aucune des égliſes gothiques n'auroit ſubſiſté ; ce que l'expérience dément : qu'il obſerve notre admirable paroiſſe. Au contraire, en général ſi les égliſes gothiques ne font pas honneur à l'excellence du goût de leurs architectes, elles en font infiniment à leur intelligence dans l'art de bâtir légérement & ſolidement : on peut même dire qu'en cette partie, ils ont été ſupérieurs aux Italiens.

Que ſavons-nous ſi M. *Souflot*, qui connoît très-particuliérement tous les édifices de ce genre, & qui n'a ceſſé de faire des recherches à cet égard, n'auroit pas trouvé en effet le moyen d'allier la noble décoration des Grecs, à la légéreté des architectes gothiques ? M. *Patte*, à la vérité, ne l'a pas enviſagé ſous cette face ; mais pourquoi n'accorderions-nous pas ce degré de confiance à l'expérience de M. *Souflot*, qui eſt prouvée, plutôt qu'à celle de M. *Patte*, qui eſt plus que douteuſe ? Si nous conſidérons que la voûte qui peut avoir le plus de pouſſée, ne porte point ſur le mur que l'on appelle la tour, pourquoi ne ſuppoſerions-nous pas que M. *Souflot* auroit ſi bien combiné ſes pouſſées avec les réſiſtances, que la choſe ſeroit dans un parfait équilibre, & qu'alors les piliers n'auroient plus à porter qu'un poids qui agiroit perpendiculairement, & dans ce cas, ſeroient d'une force plus que ſuffiſante ? C'eſt ce dont je ſuis perſuadé, & ce que je crois devoir à l'eſtime où eſt M. *Souflot* entre les architectes expérimentés.

Je perſiſte d'autant plus dans cette idée, que c'eſt l'opinion de M. *Moëllonnet*, mon maître maçon, qui m'a bâti ma jolie petite maiſon de la rue *Coupeau*, où nous mangeons de ſi bonnes ſalades les dimanches après l'office. Je m'en rapporte bien plus à ſa pratique, qu'à toutes les

théories algébriques, où je ne comprends rien.

En voyant l'attaque très-ſérieuſe de M. *Patte*, contre la coupole prétendue au haut de la tour du dôme, tandis qu'elle eſt en bas, je me rappelle l'hiſtoire du grand Don Quichotte de valeureuſe mémoire, qui voyoit par-tout des enchanteurs & des géans à combattre, tandis qu'ils n'exiſtoient que dans ſon imagination. Vous ne vous en ſouvenez peut-être pas ; mais j'en ai la mémoire toute fraîche, parce que nous la liſons ma femme & moi, dans les ſoirées longues, & elle nous fait bien rire.

Revenons à notre écrivain critique ; il nous aide lui-même à penſer qu'il eſt fort embarraſſé, en attaquant cette coupole. On le voit aux efforts qu'il fait pour tâcher de nous perſuader que c'eſt très-mal fait, que de n'avoir pas profité de la tour du dôme, pour élever la coupole en haut, & de perdre cet intervalle. Il trouve cette décoration pyramidale & cet arrangement biſarre. Il eſt vrai que cela contrarie fortement la critique qu'il veut faire ; pour qu'elle eût quelque juſteſſe, il faudroit que la choſe fût tout autrement. Auſſi nous dit-il que cette façon de concevoir la coupole, *favoriſe l'inſuffiſance des piliers pour une coupole ordinaire.* Il ne nie donc pas entiérement qu'ils ſuffiront pour la coupole qu'on leur deſtine, quoique trop foibles peut-être pour celle que M. *Patte* y voudroit ſubſtituer. Hé bien !

nous nous contenterons de celle que M. *Souflot* nous fera, & nous prierons M. *Patte* de conſerver la ſienne pour la premiere égliſe qu'il aura à bâtir : nous y renonçons même ſans chagrin ; car pour la regretter, il faudroit ſavoir ſi les déciſions de M. *Patte* ſur le goût, ſont des loix dont on ne puiſſe s'écarter, & ſi abſolument on en manquera, en faiſant autre choſe que ce qu'il auroit conçu : autorité contre autorité, celle de M. *Souflot* emporte la balance.

Il eſt vrai que M. *Patte* s'éleve auſſi contre la ſeconde voûte, formée par des arcs tres-ſurmontés ; mais remarquez que ce n'eſt plus à cauſe de ſa peſanteur ; mais ſeulement parce qu'elle ne lui plaît pas. En effet, elle ne s'accorde pas avec l'envie qu'il avoit de critiquer d'une maniere un peu ſpécieuſe, & ſur des principes qu'on pût regarder comme reçus. Auſſi ne fait-il valoir ſon triomphe à cet égard, que très-foiblement ; il ne nous a point donné de calculs algébriques ſur ce ſujet, il ſe contente de dire : *cet arrangement paroît ſi contradictoire à ce qui s'obſerve d'ordinaire, que nous croyons inutile de nous y arrêter davantage.* C'eſt cependant ce que je n'aurois pas cru inutile. Il me ſemble que ce qu'il étoit eſſentiel de bien prouver, c'étoit, non que le projet de M. *Souflot* déplaît à M. *Patte*, ce qui n'intéreſſe perſonne ; mais qu'il ne peut être exécuté ſolidement, tel

qu'il eſt conçu ; & c'eſt ſur quoi l'on gliſſe, en s'amuſant à tâcher de démontrer qu'on en pouvoit exécuter un tout différent. Il réſulte de tout cela, qu'ils peuvent avoir raiſon tous deux ; M. *Patte* parle d'une choſe, & M. *Souflot* en exécute une autre.

Ne trouvez-vous pas qu'il eſt humiliant pour M. *Patte* de ſe voir ſi ſouvent forcé de convenir qu'il parle de ce qu'il ne connoît pas, qu'il raiſonne ſur l'hypotheſe qu'il lui plaît d'établir, & nullement ſur celle de M. *Souflot* ? *Au défaut*, nous dit-il, *de projets connus, véritablement raiſonnés pour la décoration & la conſtruction de cette coupole, nous ne pouvons nous diſpenſer de nous en tenir à la maniere uſitée de terminer ces ſortes d'ouvrages.* Mais on peut ſe diſpenſer d'écrire, quand on n'eſt pas inſtruit. Il y a un peu de ridicule à marcher ainſi en tatonnant, & en ne répondant toujours qu'à ſa fiction. *Nous ſuppoſerons*, dit-il, *qu'il n'y aura qu'une ſeule coupole :* cependant les projets gravés qu'on expoſe, en annoncent diſtinctement deux ; qu'elle ſera *conſtruite en briques :* il ignore cependant comment & de quelle matiere M. *Souflot* ſe propoſe de la bâtir ; que *la courbe en ſera approuvée*, c'eſt-à-dire par M. *Patte*, *& capable de faire un bon effet en dedans & en dehors.* Vous voyez que cette hypotheſe n'eſt point celle de M. *Souflot ;* il lui ſuffit que ſa premiere coupole faſſe un bon effet pour le dedans, & la

ſeconde pour le dehors. Il n'eſt nullement néceſſaire d'ailleurs, que ces coupoles ſoient *approchantes de celle propoſée par Fontana*. Il eſt évident même, qu'elles ne le ſeront point; ainſi, tous les raiſonnemens fondés ſur une ſuppoſition en l'air, ſont en pure perte.

Si même M. *Souflot* changeoit d'avis, & aimoit mieux terminer ſon égliſe à l'extérieur par un dôme, que par une pyramide, il ne ſeroit point obligé de changer pour cela la conſtruction de la ſeconde voûte. Il pourroit imiter le chevalier *Wren*, à Saint-Paul de Londres; celui-ci a ſçu donner à ſon dôme une courbe agréable à l'extérieur, en renflant par une charpente légere la vaſte pyramide qui ſoutient ſa lanterne.

Tous les porte-à-faux, au nombre de trente, ne ſont que des viſions; les quatre premiers occaſionnés par le ſupport de la tour en encorbellement, ne peuvent être blâmés, puiſque le critique ajoute lui-même qu'ils ſont *comme de coutume*, & qu'il les regarde comme inhérens à la conſtruction de tous les dômes. Les prétendus huit porte-à-faux au-delà des piliers, n'auront pas lieu, puiſqu'il n'eſt pas néceſſaire de faire le mur de la tour du dôme auſſi épais que M. *Patte* l'avoit cru ou paru le croire; il en eſt de même des autres. Si M. *Patte* connoiſſoit les dômes de *Saint-Auguſtin ae Plaiſance*, & de *Saint-Charles*

du Cours à Rome, qui ont été examinés à l'académie avec étonnement, il auroit raiſonné différemment : on ſe propoſe de les faire graver, pour ſon inſtruction, & pour déſabuſer le public.

Quand le chevalier *Wren* a bâti le dôme de Saint-Paul de Londres, s'il avoit été expoſé à de pareilles tracaſſeries, il auroit pu entendre dire, ſi quelqu'un propoſoit de faire un dôme, dont le tambour ait environ treize pieds d'épaiſſeur dans le bas, & dix-ſept pieds dans le haut, au droit des contreforts ou piliers buttans, *il n'y auroit qu'une voix* pour condamner une idée auſſi contraire à l'uſage des retraites; & c'eſt cependant ce que cet architecte a exécuté avec réuſſite, quoique perſonne ne l'eût fait avant lui.

Vous me demanderez peut-être, pourquoi M. *Souflot* n'a pas fait une égliſe & une coupole tout bonnement, comme tant d'autres? M. *Patte* apparemment auroit été ſatisfait, & n'auroit pas fait tout ce bruit. Cela n'eſt pas ſûr, & l'envie de critiquer eſt quelquefois une maladie incurable. Mais je veux répondre à votre queſtion, non pas en vous diſant tout ſimplement, que je n'en ſçais rien, ce qui me ſeroit très-pardonnable; je ne vous alléguerai pas non plus, qu'il ne faut point donner d'entraves au génie, qu'il n'y a point de loi qui condamne les architectes à faire tous la même choſe, & même qu'on loue ceux qui font quelque choſe de nouveau, pourvu qu'il

ſoit

ſoit ingénieux & de bon goût. Cette raiſon n'eſt cependant pas mauvaiſe ; mais j'aime mieux vous dire ce que j'en imagine. Il n'a point voulu avoir dans ſon égliſe tous ces piliers quarrés & ces arcades, qui, comme à Saint-Roch & à Saint-Sulpice, bouchent la vue & paroiſſent d'une peſanteur exceſſive. Son intention a été de la traiter d'une maniere légere, & de la faire porter par-tout ſur des colonnes : c'eſt en effet la décoration la plus noble & la plus élégante. A une égliſe légere il faut une coupole ſemblable ; ainſi il n'a point dû y adopter une tour maſſive, & une coupole élevée qui auroit dérangé tout ſon ſyſtême, & l'auroit fait retomber dans les défauts qu'il vouloit éviter.

Je vous vois fort étonné de me voir ainſi raiſonner architecture, mais il faut que vous ſachiez que j'ai mon neveu, le fils de ma ſœur de la rue des Bourdonnois, qui eſt un peu architecte. Il n'a pas beaucoup étudié l'architecture, mais il a gravé quantité de plans & d'élévations ; il raiſonne ſur ces matieres auſſi hardiment que qui que ce ſoit ; je voudrois que vous l'entendiſſiez jaſer ; à peine trouve-t-il quelque choſe de paſſable dans ce que font nos architectes même les plus habiles ; il a de l'eſprit comme un petit démon : je l'arrête pourtant quelquefois, car il faut toujours donner de bons documens à la jeuneſſe, & je ne veux pas qu'il ſe livre trop à cette humeur

critique, qui ne ſert qu'à faire des ennemis. Il n'a pas été content du mémoire de M. *Patte ;* j'en ai été charmé, car je ne le lui faiſois lire que pour l'éprouver, & parce que je me ſuis ſouvenu d'une hiſtoire que nous contoit M. le vicaire l'autre ſoir, d'un certain peuple de la Grece, je crois, qui faiſoit voir à ſes enfans des eſclaves ivres, afin qu'ils euſſent horreur de ce vilain vice.

Le petit drôle a fort bien découvert que l'équation algébrique eſt fauſſe relativement à la conſtruction & à la forme du dôme de l'égliſe de Sainte-Genevieve. Il le ſait même d'autant mieux, qu'elle a été faite par un jeune Allemand de ſes amis, qui a du talent, mais à qui M. *Patte* a mal expliqué ce qu'il lui demandoit. Ne vous en étonnez pas, M. *Patte* n'eſt pas fabriquant d'algebre ni d'architecture, il n'en eſt que marchand; or vous ſavez à quels dangers nous nous expoſons, lorſque nous négligeons de développer bien nettement nos intentions à ceux que nous commettons.

Je vous ai expliqué, mon cher confrere, ſelon ma portée, ce qui doit fonder nos doutes ſur les aſſertions de M. *Patte :* voici ce qui nous doit raſſurer entiérement.

D'abord la ſécurité profonde de M. *Souflot.* Il auroit pu faire ſaiſir les planches de M. *Patte*, & lui faire payer une amende de trois mille livres, en vertu d'un privilege en forme dont il eſt

poſſeſſeur, par lequel il eſt défendu à toutes perſonnes de rien graver, même par extrait, de l'égliſe de Sainte-Genevieve, ſans ſon conſentement par écrit. Il n'a pas voulu en faire uſage. J'en ſuis charmé ; ſon adverſaire n'auroit pas manqué de dire que c'eût été par la crainte de voir paroître ſon mémoire. Quelques-uns l'auroient cru, il y a des gens ſi crédules ! Cependant d'un autre côté je n'en aurois peut-être pas été fâché, ç'auroit été une petite punition méritée, car il me ſemble qu'on ne ſauroit excuſer M. *Patte* d'avoir péché par ignorance ou par malice ; dans l'un & dans l'autre cas, ne ſeroit-il pas un peu puniſſable ? On châtie ceux qui tentent de nous enlever notre argent ; la réputation dans les talens eſt un bien plus précieux encore que l'argent ; ne devroit-on pas châtier ceux qui tentent de nous l'enlever ? Qui peut avoir raſſuré M. *Patte* contre cet inconvénient ? Se ſeroit-il douté que le public inſtruit n'en feroit que rire, & qu'il en ſeroit quitte pour être un peu berné ? S'en conſoleroit-il par l'idée que c'eſt toujours un avantage que de faire parler de ſoi ?

En ſecond lieu, M. *Patte* ne voulant pas paroître juge dans ſa propre cauſe, s'étoit montré diſpoſé à s'en rapporter à M. *Peronet*, cet architecte ſi connu par la ſcience profonde avec laquelle il a conſtruit les voûtes les plus hardies & en même tems de la ſolidité la mieux prouvée,

qu'avant lui on n'avoit osé hazarder. M. *Soufflot* a communiqué ses desseins à M. *Peronet*, & il en a reçu deux lettres d'approbation, qui ne laissent aucun doute sur l'estime qu'il fait du projet & des moyens judicieux qu'on se propose d'employer pour son exécution : vous les aurez lues dans le mercure du mois d'avril, tom. 2. Voyez aussi l'année littéraire 1770, n. 1.

C'en est assez pour vous & pour moi ; mais si quelqu'un desiroit quelque chose de plus, le voici. J'ai oui dire que comme M. *Patte* a demandé qu'on lui prouvât par les faits, M. *Soufflot* fera graver plusieurs coupoles existantes depuis plus d'un siecle, qui sont plus légeres encore, & où l'on a beaucoup moins accumulé de résistances qu'il ne fait à l'église de Sainte-Genevieve. C'est en effet la meilleure maniere de repousser une attaque, qui n'étant nullement fondée, au dire des gens du métier, ne peut être regardée que comme très-indécente, & peu digne qu'on y réponde.

Vous ne sauriez croire le tort que M. *Patte* s'est fait par cette tentative, & les propos auxquels il a donné lieu. Plusieurs assurent que c'est l'effet d'une animosité personnelle, d'une vengeance de quelques griefs imaginaires, comme d'avoir refusé d'appuyer quelques prétentions qui ne paroissoient pas équitables. D'autres, ayant de la peine à croire à ces excès de zele, qui engagent à

émouvoir des conteſtations très-ſérieuſes, ſans autres motifs que l'intérêt public, ſoupçonnent qu'il y a quelque intérêt caché. Ils diſent qu'on n'a attaqué votre égliſe que parce qu'on avoit en vue quelque place relative à ſa conſtruction; qu'un pareil motif a porté à former des projets ſur l'achevement de Saint-Sulpice, pour en dépoſſéder un architecte dont la capacité eſt reconnue. Mais je ne veux rien croire de tout cela; je veux apporter en toutes choſes cette bonhommie qui fait la baſe du caractere de tout honnête marguillier.

Enfin, pour derniere certitude, je vous annonce que M. *Souflot*, à ce que l'on aſſure, ſe propoſe de communiquer tous les détails de ſon projet à l'académie d'architecture. Là il ſera jugé par ſes pairs, car il eſt certain que le public ne peut pas être juge de cette conteſtation. S'il en obtient l'approbation, je ne vois pas qu'on puiſſe rien deſirer de plus déciſif pour notre tranquillité. Il pourra arriver que M. *Patte* veuille récuſer ce tribunal, où il a déja perdu quelques procès qu'il avoit intentés aſſez mal à propos; mais alors il ſe trouvera dans le cas de ces plaideurs obſtinés qui ſe plaignent toujours de leurs juges, & que perſonne n'écoute.

Je ſuis, &c.

FAUTES A CORRIGER.

Page 6, *ligne* 3, exigeroient, *lisez* exigeroit.
Ibidem, *ligne* 4, contrefors, *lisez* contreforts.
Page 17, *ligne* 12, adopter, *lisez* adapter.

Special
90-B
2536.